

Des Mots De Mains

Formation

*La communication par la langue des signes :
Communiquer autrement, communiquer pour et avec tous.*

De quoi s'agit-il ?

Une méthode pédagogique qui allie le geste à la parole permettant ainsi une meilleure communication avec les enfants :

- dès la période pré-verbale.
- en phase d'acquisition de la parole.
- porteurs de handicap.

Intérêt pédagogique ?

Par le biais du geste, de l'expression faciale et corporelle, l'adulte apporte à l'enfant des informations d'une autre nature qui sollicite d'autres canaux sensoriels que l'audition et l'oralité.

En effet, le geste étant véhicule d'images, de notions plus concrètes et familières pour l'enfant, il favorise non seulement une meilleure compréhension mais aussi plus d'inter-activité dans la communication. L'enfant devient acteur et se saisit alors lui-même du langage.

Proposer cet outil pédagogique présente un grand intérêt :

- avec les enfants qui n'ont pas encore atteint la maturité verbale (5/18 mois) mais qui cependant présentent les compétences motricielles pour communiquer par gestes.
- dans la relation et la communication avec les enfants porteurs de handicap : surdit , mutisme, troubles du langage, certaines formes d'autisme, ... o  l'obstacle est contourn  pour solliciter d'autres ressources.
- Avec les enfants pr sentant des difficult s dans l'acquisition de la parole.

Utiliser la langue des signes selon cette m thode sert, quelque soit la particularit  de l'enfant de « marche pied » permettant   celui-ci de tisser un lien de communication et de se propulser   son rythme dans la parole.

Des Mots De Mains

Formation

*La communication par la langue des signes :
Communiquer autrement, communiquer pour et avec tous.*

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

- Pré-requis** : aucun
- Formation** : 28 heures réparties selon calendrier
- Objectifs** : l'apprenant pourra à la sortie de la formation :
- ✓ utiliser le vocabulaire de langue des signes adapté à l'environnement du jeune enfant en l'associant à la parole.
 - ✓ adapter son attitude et sa communication face à un public sourd.
- Contenu** :
- Apprentissage à la perception visuelle générale
 - Expression corporelle et gestuelle
 - Expressions faciales
 - Dactylologie
 - Paramètres de la L.S.F.
 - Configurations
 - Technique de prise de note
 - Vocabulaire L.S.F.
 - Mémorisation spatiale
 - Comptines
 - Culture sourde

Des Mots De Mains

Formation

*La communication par la langue des signes :
Communiquer autrement, communiquer pour et avec tous.*

CONDITIONS DE VENTE

ORGANISATION DES COURS

Toutes les formations sont organisées en cours collectifs à un public majeur limité à 10 personnes maximum par groupe.

MODALITES D'INSCRIPTION

Il est possible de s'inscrire pour un ou plusieurs modules, en respectant l'ordre d'apprentissage, en envoyant le formulaire d'inscription. Un mail ou un courrier vous sera ensuite adressé confirmant la réception de votre dossier.

Si l'apprentissage a été commencé dans un autre organisme ou interrompu depuis plus d'un an, une évaluation est nécessaire pour déterminer votre niveau par rapport au programme proposé.

Son coût : 55 Euros, pourra être déduit de la formation en cas d'inscription.

PAIEMENT

Le paiement s'effectue selon le choix coché sur le formulaire d'inscription, le stagiaire s'engageant à respecter les modalités de paiement.

Le paiement peut s'effectuer jusqu'à trois fois sans frais : dans ce cas, la totalité des chèques devra tout de même être remis dès l'inscription.

Un reçu pourra être délivré sur demande et après encaissement de la totalité du règlement de la formation.

Dans le cas d'une prise en charge, les coordonnées de l'organisme financeur devront nous être transmises au minimum 1 mois avant le début de la formation afin qu'une convention puisse être établie.

ABSENCES DU STAGIAIRE

Pendant la formation, toute absence devra être justifiée. Si les absences sont supérieures à 30 % du temps de la formation, le formateur pourra convoquer le stagiaire car l'acquisition des modules d'apprentissage pourrait être remise en cause.

CONDITIONS D'ANNULATION

Si l'annulation intervient plus de 15 jours avant la formation, le dossier est retourné au stagiaire et aucun paiement n'est dû.

En cas d'annulation moins de 15 jours avant le stage, ORIS facturera 30% du prix total de la formation (somme correspondant à l'acompte).

Si l'annulation intervient le 1er jour ou en cours de stage, le montant de la formation sera dû en intégralité (sauf cas de force majeure).

Dans l'éventualité où l'effectif minimal ne serait pas atteint, ORIS se réserve le droit d'annuler le stage 6 jours au moins avant le début de la formation. Le montant versé serait alors intégralement remboursé ou la formation, d'un commun accord, reportée.

MODALITES D'EVALUATION

A la fin de chaque module, les apprenants passeront un test qui évaluera leurs connaissances.

Une attestation de stage sera envoyée.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Le stagiaire s'engage à respecter le droit à la propriété du contenu pédagogique et des supports qui s'y rattachent.